



Suivons le guide !

Fiche synthèse

SURVEILLANCE DES INFECTIONS (POR)

Mai 2024

CONTEXTE

Les infections nosocomiales¹ constituent un défi pour tous les établissements du réseau de la santé. La lutte contre ces infections doit être une responsabilité partagée par tous les prestataires de soins et de services de l'établissement, peu importe leur titre d'emploi. Elle doit aussi faire l'objet d'un [programme de surveillance structuré](#).

La surveillance des infections nosocomiales s'inscrit dans une approche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et services et constitue l'élément central d'un programme de prévention et contrôle des infections (PCI), puisqu'elle est l'activité principale du service.

Elle permet de :

- Détecter de nouveaux micro-organismes potentiellement infectieux
- Prévenir la transmission de ceux-ci
- Limiter les éclosions en les repérant plus rapidement

Les données de surveillance sont donc essentielles à la planification et à l'organisation des services.

PRATIQUE ORGANISATIONNELLE REQUISE (POR)

La Pratique organisationnelle requise de la norme de Prévention des infections du programme Qmentum d'Agrément Canada mentionne que :

« *L'équipe de prévention et de contrôle des infections assure un suivi étroit des infections nosocomiales* ».

La surveillance est un processus continu et systématique de collecte de données au regard des micro-organismes et des infections. Elle comprend l'analyse, l'interprétation

ainsi que la diffusion des données par le biais du comité de gestion des risques.

SURVEILLANCE

Au CIUSSS de la Capitale-Nationale la surveillance des infections nosocomiales est obligatoire chez les usagers admis et hébergés.

Le Service de PCI effectue la surveillance, notamment par la [déclaration](#) de cas suspectés ou confirmés par les équipes de soins ainsi que par la réception d'alertes de laboratoire.

Nous participons également au programme de Surveillance provinciale des infections nosocomiales (SPIN) qui offre une méthodologie commune comprenant des outils de surveillance et d'analyse normalisés afin de permettre une comparaison entre les établissements du Québec. Ces données de surveillance sont compilées dans le Système d'information pour la surveillance provinciale des infections nosocomiales (SI-SPIN).

GESTION DES ÉCLOSIONS

Une éclosion se définit par une augmentation significative du taux d'incidence d'une infection ou augmentation des colonisations, lorsque le nombre de cas observés est supérieur au nombre de cas attendus. Le processus d'investigation et d'une éclosion est sous la responsabilité du Service de PCI en collaboration avec les acteurs impliqués.

La gestion d'une éclosion nécessite la mise en place de plusieurs actions, de façon concomitante afin d'en limiter l'ampleur de celle-ci et les conséquences sur les usagers. Ces actions doivent être concertées entre les différents partenaires impliqués.

Si vous avez des questions écrire à l'adresse suivante : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

¹ Infection acquise au cours d'un épisode de soins administrés par un établissement du réseau de la santé, quel que soit le lieu où ils sont administrés